



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92053

VALABLE JUSQU'AU

09/09/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2008

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/02/2023

50 000

Raison sociale : HOM'ELEC

RUE DES GENETS
ZA DU BOIS BRULE
17450 SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LA ROCHELLE 508 686 375

Téléphone : 05 46 84 30 60

Fax :

Portable : 07 77 23 61 45

Siret : 508 686 375 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5416122

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4827175204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4827175204

Site Internet : <http://www.hom-elec.fr>E-mail : homelec@hotmail.fr

Responsabilité légale :

BEAUVOIT OLIVIER PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2022
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/07/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/07/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/07/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.